

## # Interview présidentielle du 14 Juillet

### **Unis-Cité salue l'annonce du Président de la République de donner un coup d'accélérateur au Service Civique des jeunes, avec 100 000 missions de plus proposées dès 2021**

**Dans son interview du 14 Juillet, le Président de la République a annoncé une accélération sans précédent du Service Civique, avec un objectif de 100 000 missions supplémentaires proposées aux jeunes dans les six mois. Unis-Cité, association pionnière du service civique, se réjouit de ces annonces et lance un appel aux nouvelles municipalités, pour mobiliser positivement la jeunesse dans nos territoires.**

.....

*Créé en 2010 pour donner une suite civile et positive à notre ancien service national, le Service Civique permet aux jeunes de 16 à 25 ans (30 ans pour les jeunes en situation de handicap), de consacrer 6 à 12 mois de leur vie à des missions d'intérêt général au sein d'associations, collectivités ou établissements publics, tout en recevant accompagnement, formations et soutien matériel (indemnisation mensuelle). Une césure citoyenne, qui permet à certains de faire une pause pour réfléchir à leur projet d'avenir, à d'autres de rebondir après des échecs, à tous de se rendre utiles à la société tout en développant des compétences et une expérience précieuses pour leur propre avenir. Il ne concerne aujourd'hui qu'un peu plus de 10% d'une classe d'âge.*

#### **Le Service civique, pour créer le monde d'après pour et avec les jeunes !**

La jeune génération nous a encore montré, pendant cette crise sanitaire, sa responsabilité face aux enjeux collectifs et sa force de mobilisation pour agir et rendre le monde meilleur... Ce quasi-doublement du nombre de missions de Service Civique proposées aux jeunes doit être l'opportunité d'adresser un message fort et concret à nos jeunes, dans la diversité de leurs situations, diplômes ou territoires : notre société a besoin de vous ! **Notre pays, notre monde ont besoin de leur jeunesse ! Ce qui est proposé aux jeunes avec le Service Civique, c'est de consacrer 6 à 12 mois de leur vie à construire le monde de demain, d'agir pour les causes qui leur sont chères, d'apporter leur pierre à l'édifice du monde de demain, sur le terrain, par un engagement fort. C'est en tous cas le message qu'Unis-Cité entend relayer dans les villes, quartiers populaires et villages où elle est présente, aux côtés des pouvoirs publics et des associations, qui ont besoin de l'énergie des jeunes pour agir auprès des plus fragiles et sauver notre planète !**

#### **Le Service Civique, pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes en leur apportant confiance et compétences transversales**

Avec un taux de satisfaction frôlant les 90% chaque année, le Service Civique s'est imposé comme une école de l'engagement et de la citoyenneté, mais aussi comme un outil innovant d'orientation, de formation et d'insertion professionnelle des jeunes. Parmi les quelques 10 000 jeunes mobilisés chaque année par Unis-Cité dans le cadre du Service Civique, 38% n'ont pas le bac, 20% sont diplômés de l'enseignement supérieur et les autres sont bacheliers. Malgré cette diversité, tous confirment développer des compétences nouvelles et pour beaucoup, retrouver confiance en eux et en la société. 82% trouvent d'ailleurs un emploi ou une formation qualifiante après leur service civique !

## Le Service Civique, pour développer la cohésion sociale et la résilience dans nos territoires !

« La qualité du Service Civique » évoquée par le Président de la République lors de son allocution ne repose pas simplement sur sa durée (8 mois nécessaires en moyenne), sur un contrat gagnant/gagnant pour le jeune et pour la structure d'intérêt général qui l'accueille, mais aussi sur l'utilité de la mobilisation de ces jeunes pour le territoire. Mieux que de grands discours, il permet de mobiliser positivement les énergies des jeunes du territoire dans leur diversité au service des besoins du territoire, le tout avec l'encadrement légal et le soutien financier de l'Etat, qui apporte la majorité du financement par la prise en charge de l'indemnité mensuelle apportée aux jeunes.

**A la suite de la mise en place des nouvelles équipes municipales, Unis-Cité lance un appel à l'ensemble des Maires des villes et villages de France pour s'engager et faire bénéficier leur commune de ce formidable accélérateur pour leur territoire que peut être le Service Civique !**

Unis-Cité se tient prête à mettre son expertise et ses 25 années d'expérience de terrain pour accompagner ce développement sans précédent du Service Civique, et aider notamment chacune des municipalités à profiter de ce formidable élan, pour les jeunes et pour leurs territoires.

**Contact institutionnels** : Marie Trellu-Kane, Présidente fondatrice - 06 63 84 43 98 - marie.trellu@me.com

**Contact presse** : Nicolas Jacquemard, responsable communication – 06 64 46 81 92 – njacquemard@uniscite.fr

---

**A propos d'Unis-Cité** : L'association Unis-Cité est née de la conviction qu'il devrait faire partie de l'éducation de tous nos jeunes de consacrer une étape de leur vie à servir la collectivité tout en faisant l'apprentissage du travail d'équipe dans la mixité sociale. Unis-Cité a inspiré et servi de modèle au lancement du Service Civique des jeunes en 2010. Présente dans plus de 70 villes en France, elle a déjà mobilisé et accompagné plus de 30.000 jeunes dont 9.000 en 2019, et accompagne associations, collectivités et services publics divers à déployer le service civique de manière qualitative. [www.uniscite.fr](http://www.uniscite.fr) – [www.relais-service-civique.fr](http://www.relais-service-civique.fr) - Twitter @uniscite

**A propos du Service Civique** : le service civique a été créé en 2010 pour favoriser la mixité sociale et développer une culture de l'engagement chez les jeunes en France. Il propose aux jeunes de 16 à 25 ans de consacrer 6 à 12 mois de leur vie à des missions d'intérêt général au sein d'associations, collectivités territoriales ou établissements publics (solidarité, lutte contre l'exclusion, éducation, environnement, sport, culture...). Ils perçoivent une indemnité mensuelle (~582 €), bénéficient d'une couverture sociale, d'une formation citoyenne et d'un accompagnement pour préparer l'après service. [www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr)